

MAIRIE DE DOMARIN

2017/01/09 Conseil Municipal n° 1-2017

Séance du lundi 9 janvier 2017 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, B. ALLARD, S. BARBERET, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, C. GAGEY, C. JOLY, L. MILLARDET, Y. NICAISE, J. REYNAUD, D. SUPTIL

Secrétariat : A. CHOLLET et M. NEAULT

Secrétaire de séance : Maurice GIROUD

→ Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2016 : Il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.

→ Décisions du Maire du 13 décembre 2016 au 9 janvier 2017 :

- 16 décembre 2016 : Acceptation du devis SARL BA CHAUDRONNERIE pour la remise en état des six poteaux sur le court de tennis n° 3 (support grillage). Montant du devis : 1 440.00 €.
- 06 janvier 2017 : Acceptation du devis PYRES pour le remplacement de l'armoire du défibrillateur vandalisée. Montant du devis : 588.00 €.

→ Délibérations :

➤ Stages au Complexe Sportif et à la Ferronnière - Ouverture et participation :

Monsieur le Maire propose de fixer pour l'année 2017 les jours d'ouverture et le montant de la participation financière pour les stages demandés par les Associations domarinoises pour des activités sportives, comme suit :

Le Complexe Sportif sera ouvert pour des stages durant les congés scolaires.

Pour l'été, il ne sera ouvert que du 10 au 29 juillet 2017. Pour Noël, il ne sera ouvert que la première semaine.

Participation demandée : 118 € par semaine.

La salle de la Ferronnière ne sera ouverte durant les congés scolaires que du 10 au 29 juillet 2017.

Participation demandée : 118 € par semaine.

Le Conseil Municipal adopte ces décisions à l'unanimité.

- **Licence IV - SARL SIROL, 72 route de Lyon** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SARL SIROL, Restaurant de la Maladière, 72 route de Lyon à Domarin, est en liquidation judiciaire. Le Commissaire-Priseur judiciaire chargé de la liquidation souhaite connaître la position de la Commune au sujet de la vente de la licence IV qui est associée au fonds de commerce. Celle-ci peut être vendue et déplacée hors de la commune. Monsieur le Maire propose de la conserver dans la commune afin de garder cette activité de restauration. **Adoptée à l'unanimité**.
 - **Recensement de la population - Rémunération des Agents recenseurs** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Il a recruté 3 agents recenseurs qui effectueront ce travail sur la commune divisée en 3 districts. La Commune perçoit une dotation forfaitaire de l'INSEE de 2 925 €. Monsieur le Maire propose de rémunérer ces 3 personnes pour un montant brut de 1 150 € et d'inscrire les crédits au budget 2017. **Adopté à l'unanimité**.
 - **Gratification stagiaire** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé une convention de stage avec la Maison Familiale Rurale de Chaumont à Eyzin-Pinet. Elle a pour objet la mise en œuvre au bénéfice de Monsieur MARTINS Hugo, domicilié à Bourgoin-Jallieu, d'une formation en milieu professionnel dans le cadre de ses études (CAPA de jardinier paysagiste), au sein des Services Techniques de la commune, du 14 novembre 2016 au 10 février 2017. La durée de stage étant inférieure à 3 mois, le stagiaire ne peut prétendre à aucune gratification. Cependant, compte tenu du travail effectué par Monsieur MARTINS Hugo, de son implication et du fait de l'absence d'un agent communal pendant une partie de la durée de ce stage, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lui verser une gratification au mérite de 675 € correspondant à 225 heures à 3 €/h et d'inscrire cette somme au budget 2017. **Adoptée à l'unanimité**.
- ➔ **Questions diverses** :
- **Dépose cabine téléphonique** : Information d'un courrier reçu par l'opérateur « Orange » avisant la commune de la prochaine dépose de la cabine téléphonique située devant l'Agence Postale. Monsieur le Maire essaie d'intervenir pour la conserver encore quelque temps.

➤ **Remerciements reçus :**

- Du Président de la CAPI à la suite de sa visite en mairie le 16 novembre 2016.
- De plusieurs Domarinois concernant la distribution des colis de Noël aux plus de 70 ans.

➤ **Informations diverses de Jean REYNAUD :**

- Il donne des informations sur l'arrivée prochaine de la fibre optique sur notre commune. Dans un premier temps, en 2017, ce sera pour la Mairie et les écoles. Dans les 3 années à venir, l'ensemble de la commune devrait être desservie.
- Il nous fait part également du projet de mutualisation du système informatique par la CAPI et préconise l'utilité de prévoir pour Domarin au moins un audit dans un premier temps.
- Enfin il nous informe que la modification de la téléphonie à la mairie est terminée et que les nouveaux postes sont opérationnels depuis ce jour (9 janvier 2017).

Fin de séance à 21h30
Maurice GIROUD,